

Note CIRANO écrite d'après un rapport de Louis Maheu et Robert Lacroix, avril 2012

Notre but est de présenter quelques réflexions sur l'assurance qualité, sans nécessairement faire le tour complet de cette vaste question, et de proposer la création d'un Conseil québécois de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire.

La croissance importante de la mobilité internationale des étudiants universitaires, le coût généralement élevé des études à l'étranger, le marché de la réputation universitaire s'étendant nationalement et internationalement ont engendré un grand besoin d'information sur la qualité même des universités.

Deux éléments sont, toutefois, des prérequis à toutes discussions sur les processus et les moyens nécessaires pour parvenir à un processus adéquat d'assurance qualité dans un système universitaire, et notamment le système universitaire québécois. D'abord, il faut bien identifier et déterminer quel est concrètement le niveau de qualité pertinent à notre société et notre économie fondées sur le savoir que ses institutions membres, en fonction de leurs missions différenciées, doivent toutes et chacune néanmoins atteindre. Ensuite, il faut s'assurer que les universités auront les ressources et les incitations requises, toujours en fonction de leurs missions différenciées, pour réellement atteindre le niveau de qualité choisi.

Tenter de plaquer tout de go un système national d'assurance qualité, que l'on souhaitera probablement parcimonieux, sur la situation universitaire actuelle, nous semble tout à fait inapproprié. Il faut voir plus grand et à plus long

terme. Il faut donc se donner les moyens de bien faire les choses.

Le Québec doit se donner un organisme spécifique et indépendant de recherche, d'évaluation et d'information dédié spécifiquement à la recherche et l'enseignement universitaires, à savoir un Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche. La mission de ce Conseil aurait trois grands volets : un **volet de recherche et d'avis** sur l'évolution du système universitaire québécois dans le contexte national et international. C'est dans ce volet que serait étudié les questions de niveau de qualité souhaité, de financement requis, de sources diversifiées de revenus, d'incitatifs à la performance, etc. Ce volet impliquerait aussi une importante et cruciale fonction de veille; un **volet évaluation et assurance qualité** permettant d'atteindre pleinement le but multidimensionnel visé par un processus d'assurance qualité; un **volet banques de données et d'informations spécialisées** qui ferait en sorte que le processus d'assurance qualité et les orientations du système universitaire du Québec soient appuyés par des données fiables, constamment remises à jour et aptes à faciliter la prise de décisions éclairées.

Ce Conseil sauvegardera l'autonomie des universités remise en cause, balisera les discussions sur les missions des universités, le quantum des financements requis, et les sources de revenu appropriées.

L'étude complète peut être consultée sur le site Web du CIRANO à l'adresse suivante :

<http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2012DT-02.pdf>